

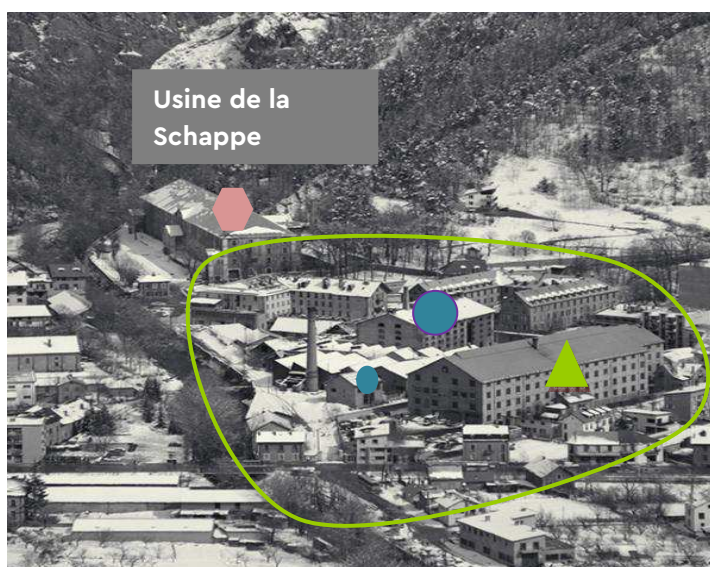
Le nouveau quartier de la Soie

Le « quartier de la Soie », c'est le nom du nouvel îlot urbain du centre-ville de Briançon. Ainsi baptisé en raison de son passé industriel, cet ancien site de l'usine de la Schappe a opéré une mue réussie, passant du stade de « friche » à celui de lieu de vie animé. Métamorphosé en un quartier vivant et attrayant, il a été inauguré aujourd'hui Gérard Fromm, maire de Briançon en présence notamment de Philippe Court, préfet des Hautes-Alpes, d'Isabelle Sendrané, sous-préfète des Hautes-Alpes, de Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes et de Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, ainsi que de nombreux élus de Briançon et d'entrepreneurs du BTP.



De la friche industrielle...

Longtemps, le secteur a fait grise mine, comme le révèle cette brève histoire du lieu.



Transport, stockage et triage des cocons de soie



Décreusage : trempage, lavage, essorage et séchage des cocons de soie



Cardage et peignage des fils de soie

1840-1933 : site industriel

Hérissé de hautes cheminées, exhalant des relents pestilentiels, il concentre entre 1840 et 1933 des installations de l'usine de traitement des déchets de soie de la Schappe. D'où son nom de quartier de la Soie, clin d'œil à cet héritage historique.

1933-1965 : friche industrielle

Avec la fermeture de l'usine, le site tombe en friche, obstruant notre paysage urbain d'une verrue grisâtre pendant plus de 30 ans. Il faut attendre les années soixante pour que soient rasées les bâtisses désaffectées, hormis le magasin de stockage des cocons de soie, occupé par la DDE.

1965 - 2010 : léthargie

Puis le quartier retourne à sa léthargie, que seul perturbe le chantier de construction de la résidence Sainte Geneviève en 1990. En 2008, la DDE quitte les lieux, laissant un vaste bâtiment inoccupé. Le terrain est alors cédé par l'Etat à la commune mais le quartier reste une zone muette de la ville, privée d'activité et d'aménagements publics.

2010- 2013 : réanimation

En 2010, face à la défection des investisseurs, Gérard Fromm, maire de Briançon et Aurélie Poyau, élue en charge de l'urbanisme, bataillent pour réanimer le quartier. Ils obtiennent de l'Etat une renégociation des conditions initiales de la cession, notamment de la clause qui imposait la construction exclusive de logements sociaux.

En 2011, le promoteur grenoblois Assets Architecture propose un projet d'aménagement du site, qui se finalise en 2013. En plus des logements sociaux, la municipalité demande au promoteur d'inscrire dans sa programmation la construction d'une crèche, d'une résidence seniors, de petits commerces et de parkings souterrains. Pour répondre à ces nombreuses exigences tout en assurant la viabilité économique de l'opération, Assets Architecture prévoit l'implantation d'une grande surface de 2400 m². Sans ce supermarché, le promoteur ne pourrait financer la construction des logements sociaux, de la crèche et de la résidence seniors.

Dès la signature de l'acte de vente entre la commune et Assets Architecture, en avril 2013, le mouvement s'accélère : déconstruction de l'ancien bâtiment de la DDE en été, suivie du premier coup de pioche à l'automne. Après deux ans de chantier, le quartier fait peau neuve.

...au renouveau urbain



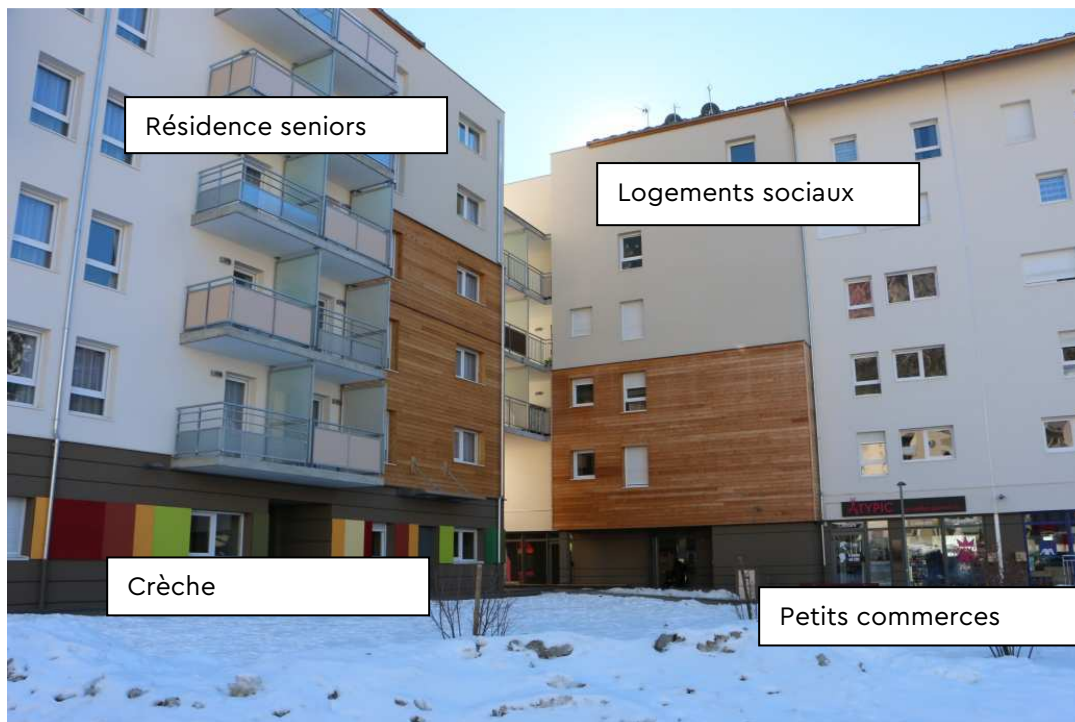
Nouveaux logements, nouveaux commerces, nouveaux aménagements publics et bientôt paysagers, nouveaux parkings ...C'est un quartier neuf, vivant et plaisant qui a été baptisé et inauguré ce vendredi 1^{er} avril au cœur de Briançon. En dévoilant la plaque de la rue de la Soie – qui jusqu'à présent n'avait pas de nom - le maire de Briançon a rendu hommage au passé industriel du site. Des panneaux d'information historique, réalisés par le service du Patrimoine, seront d'ailleurs prochainement installés sur site.

Salué par le préfet, le député et le président du Département, ce nouveau quartier redynamise le centre-ville. Il conjugue des espaces de vie intergénérationnels (logements sociaux, appartements seniors et prochainement une crèche); des commerces, petits et grands ; du stationnement et des espaces publics. Tour d'horizon de ces aménagements construits dans le respect du développement durable.



Ci-dessus de gauche à droite : P.Court, préfet, J.M.Bernard, président du Départ, G.Fromm, maire de Briançon, J.Giraud, député et I.Sendrané, sous-préfète

ESPACES DE VIE INTERGENERATIONNELS



► 1ers logements sociaux à faible consommation énergétique

Confiés aux bailleurs sociaux OPH et Erilia, les 36 appartements (T2, T3 et T4) sont occupés depuis décembre 2015. Lumineux, peu voraces en énergie, ils permettent aux locataires de maîtriser leurs charges grâce à une isolation thermique renforcée et à un système de ventilation intelligent. Ce qui leur vaut de bénéficier du label « bâtiments basse consommation » (BBC 2005).

► 1^{ère} résidence seniors

« Jusqu'à présent ce type de structure n'existait pas à Briançon. Les personnes âgées passaient directement de leur domicile à la maison de retraite médicalisée ou EHPAD. » C'est en ces termes que Gérard Fromm saluait l'ouverture, en décembre dernier, des « Jardins de la Soie ». Construits par l'OPH et gérés par l'association Le Mélézin, ses 45 T1 et T2 s'adressent aux plus de 60 ans, autonomes, qui souhaitent conserver leur indépendance tout en profitant de la sécurité d'un habitat collectif avec gardien. Côté convivialité, les locataires ont accès à une salle commune et à des animations. Une 2^e résidence seniors verra le jour dans le Cœur de Ville en 2018.

► Crèche de 18 berceaux

Portée par la Communauté de Communes du Briançonnais, elle partagera le rez-de-chaussée de la résidence seniors et accueillera, en septembre 2016, l'association Les Loustics actuellement installée aux Cros.

COMMERCES

► Moyenne surface

Le magasin Leclerc a ouvert ses portes en janvier 2015. Doté de 340 places de stationnement souterrain, il mesure 10,50 m de haut contre 18 m pour l'ancienne bâtisse de la DDE. Son système de refroidissement et de chauffage est alimenté par géothermie, source d'énergie renouvelable.



► Commerces de proximité

Un cabinet d'assurances et un salon de coiffure ont ouvert en décembre 2015 au pied des logements.



STATIONNEMENT

Tout comme la moyenne surface, la résidence seniors et les logements sociaux possèdent leurs propres parkings souterrains. Côté stationnement public, 100 places ont été aménagées dans la rue de la Soie.

AMÉNAGEMENTS PUBLICS

► Rue de la soie

A l'issue des travaux, cette artère reliant le giratoire de l'avenue du Général de Gaulle au rond-point de l'Izoard a vu son tracé modifié. Elle a été rapprochée des logements et de la moyenne surface et bordée d'une cinquantaine de places de stationnement. A cette occasion, un trottoir a été créé. Et naturellement, la chaussée a été revêtue d'un nouvel enrobé.



► Promenade sur berge

Sur la rive gauche de la Durance, entre le pont Jean-Yves Dusserre et le pont de l'Eden, a été créé un trottoir large de 3,5 m à 7m, aménagé en espace partagé piétons/cyclistes. Il sera prochainement végétalisé et jalonné de bancs publics.



► Giratoire

Le rond-point de l'avenue du Général de Gaulle a été élargi et pourvu d'une 5^{ème} branche pour desservir la moyenne surface. Son îlot central est en partie franchissable, ce qui facilite les manœuvres des bus et des poids lourds.



► Jardin public

Il fleurira avant l'été 2016 dans la rue Pasteur, entre les logements sociaux et le muret du PGHM, qui sera lui aussi végétalisé. Ses 650 m2 de verdure abriteront des bancs publics, un petit mur d'escalade, quelques jeux pour les enfants et des pots géants garnis de fleurs colorées. Clôturé pour éviter que les chiens ne viennent y faire leurs besoins, il sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Côté espaces verts, le promoteur a aménagé deux plates-bandes : l'une jouxte le jardin public, l'autre se trouve devant le salon de coiffure.

► Réhabilitation du chemin des amoureux

Cette venelle longeant l'arrière des logements et des commerces a aussi été réhabilitée par le promoteur privé. Le muret qui l'étrécissait a été abattu et son canal à ciel ouvert a été repris. Il sera prochainement couvert de caillebotis laissant filtrer le murmure de l'eau.

► Réfection de l'éclairage public

14 candélabres à LED ont été posés. Ils permettent de générer des économies tout en garantissant un rendement plus lumineux. Par mesure d'éco-responsabilité, ils ont été programmés pour une réduction de l'éclairage de 50% durant les heures de faible fréquentation, entre 22 heures et 5 heures du matin.

► Création d'un réseau d'eaux pluviales

Dans le quartier de la Soie, comme dans la plupart des quartiers de la commune, un réseau eaux pluviales / eaux usées a été créé. Ce réseau séparatif permet de mieux gérer les brutales variations de débit dues aux fortes pluies et d'éviter ainsi les débordements d'eaux usées vers le milieu naturel. De plus, il permet de mieux adapter la capacité des stations d'épuration et les traitements en fonction de l'origine de l'eau.

► Création d'une rampe d'accès

Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite prolonge désormais l'esplanade de la résidence Sainte Geneviève. De quoi améliorer l'accessibilité du site, les personnes en fauteuil pouvant désormais rejoindre directement le quartier de la Soie sans avoir à faire le tour de la résidence. Cet aménagement, d'un montant de 18500 € TTC a été entièrement financé par la commune.



Des hommes & des chiffres

Le programme d'aménagement foncier a été porté par le promoteur Assets Architecture, rebaptisé Architecture & Territoire. Non seulement il n'a rien coûté à la commune mais la vente du bâtiment et du terrain lui a rapporté 1,1M€. Une fois les édifices bâtis, le promoteur les a cédés au groupe Leclerc (supermarché), à des commerçants (cabinet d'assurances Axa et salon de coiffure Atypic) ainsi qu'à l'OPHO5 et Erilia (logements sociaux et résidence seniors) et à la Communauté de Communes du Briançon (crèche à venir).

Côté aménagements publics, l'addition s'élève à 600 000 € HT -hors rampe d'accès-, financés par la commune (340 000 €), l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (160 000 €) et le Département des Hautes-Alpes (100 000 €)

Les travaux ont été réalisés par les prestataires suivants :

- Routière du Midi : voirie et réseaux divers - goudronnage
- Olive travaux : maçonnerie - réseau pluvial
- Sudati : éclairage public
- AER (Istres) : bordures de trottoir béton coulées en place
- Bialler : Rampe personne à mobilité réduite et escalier vers résidence Ste Geneviève
- EDSB : raccordement éclairage public
- RBEA : déplacement ouvrages et mise à la cote de regards
- DEKRA (Gap) : Sécurité et Protection de la Santé
- Bureau d'études AEV (Gap) : études d'exécution pour la Routière

Sans oublier les Services Techniques de la Ville de Briançon qui ont pris en charge le déplacement du poteau incendie, la signalisation et l'aménagement paysager de l'îlot du giratoire.

Paroles d'habitant(e)s



« Le quartier est sympa. J'aime la vue sur les montagnes et l'architecture des immeubles. Je m'entends bien avec mes nouveaux voisins. Certains sont devenus des clients, notamment des personnes âgées. Seul bémol : les crottes de chien qui prolifèrent sur le trottoir et le futur jardin public. Il faudrait peut-être installer des clôtures. »

Séverine, responsable du salon de coiffure « Atypic »

« Je me suis installée ici pour me rapprocher de ma fille, qui vit à Briançon. Avant j'étais en Bretagne. Le logement est lumineux et confortable. Moi qui suis la doyenne de la résidence - j'ai 90 ans- j'apprécie la proximité des commerces ! »

Baptistine, résidente des Jardins de la Soie



« Moi qui ai toujours vécu dans le quartier, j'apprécie sa métamorphose. Grâce aux travaux, ma maison -située le long du canal des amoureux- a été désenclavée. Et elle est plus lumineuse car le supermarché est moins haut que le bâtiment de la DDE. »

Un riverain de longue date



Non content de dessiner un visage attrayant à un secteur jadis dégradé, le quartier de la Soie favorise la revitalisation économique de la ville basse, la proximité (avec des commerces et une crèche accessibles aux piétons en centre-ville) ainsi que la mixité fonctionnelle (habitations et commerces), sociale (logements sociaux et résidence seniors) et générationnelle (crèche et personnes âgées).